

Golf International de Pessac – Du 19 au 20 septembre 2026

Email : asgolfdepessac@gmail.com - Tél : 05 57 26 03 33 - www.asgolfdepessac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du « **droit de jeu fédéral** » et avoir **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve**, ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2024 ou 2025 certifier avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Le joueur doit être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Le nombre total de joueurs est de 114. Les joueurs seront répartis en 2 séries :

1 Série Messieurs : comprenant 81 joueurs au maximum, d'index $\leq$ à 11.4 (114 – nombre de dames)

1 Série Dames : comprenant 33 joueuses au minimum d'index $\leq$ à 14.4

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Le club doit réserver 10 % de son champ aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ni par leur index, soit 8 joueurs et 3 joueuses. Ces places seront attribuées en appliquant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer ce quota des 10 %.

Wild Cards : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 12 wild-cards (incluses dans les 114 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces WC au Club organisateur.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la **date de clôture des inscriptions le vendredi 4 septembre**. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site de l'AS du golf de PESSAC au plus tard le mercredi 9 septembre.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs :

1er tour : les départs seront faits par blocs égaux conformément au **Vademecum 2026**

2ème tour : le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Pour chacun des sexes, les séries partent des mêmes marques de départs, repères Blanc pour les messieurs, Bleu pour les Dames.

III – ENGAGEMENTS et DATE LIMITE

Les inscriptions se font uniquement sur le site de l'AS www.asgolfdepessac.com suivant les modalités décrites avant le vendredi 4 septembre à minuit. Les paiements validant l'inscription se faisant uniquement par Carte bancaire. La journée d'entraînement gratuite est prévue dans la semaine veille du premier tour,

soit du lundi 14 au vendredi 18 septembre sur réservation des départs au golf. Aucun engagement par téléphone, mail, chèque ne sera pris en considération. Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les nom, prénom, adresse email, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions suivant le formulaire d'inscription fixés comme suit :

	EXTERIEURS	ABONNES PESSAC *
• Adultes	90€	45€
• Adultes Membres AS Golf de PESSAC	85€	35€
• Jeunes adultes de 19 à 24 ans (nés entre 2002 à 2007 inclus)	65€	40€
• Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2008 ou après)	50€	40€
• Jeunes licenciés ffgolf de 25 ans et moins (nés à partir de 2002 membres as Golf de PESSAC	50€	20€

* Comprend les abonnements France, France Access, Sud-Ouest, Abo 33 et 18T PESSAC

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par le formulaire mis en place sur le site de l'AS au plus tard le 09/09 avant minuit. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

Le Lien <https://asgolfdepessac-b.fr/index.php/produit/grand-prix-pessac-2026/> doit être utilisé pour s'inscrire

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés suivant le nombre de participants.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus.